

PROJET DE LOI 98 : LE TRAVAIL N'EST PAS TERMINÉ POUR LA PROTECTION DU PUBLIC EN MATIÈRE DE PRATIQUE DE LA CHIMIE PROFESSIONNELLE

Montréal, le 7 juin 2017 – À l'occasion de l'adoption du projet de loi n° 98, *Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel*, l'Ordre des chimistes du Québec rappelle au gouvernement du Québec l'importance d'entreprendre sans délai la modernisation du champ de pratique de la chimie professionnelle. En effet, à l'ouverture des consultations sur ce projet de loi, la ministre de la Justice, Mme Stéphanie Vallée, a pris l'engagement d'aller de l'avant rapidement dans ce dossier.

« Nous avons appuyé le projet de loi n° 98, qui apporte des changements très positifs en matière de gouvernance et de reconnaissance des acquis de formation, des secteurs où notre Ordre s'est particulièrement illustré. Cela dit, le rôle du chimiste professionnel est crucial dans des domaines aussi variés que la transformation alimentaire, la qualité de l'eau ou même, très prochainement, l'encadrement de la consommation du cannabis. Or, le principal obstacle à la protection du public en matière de chimie professionnelle est la désuétude de la *Loi sur les chimistes professionnels*, qui date de 1964 », affirme M. Martial Boivin, président-directeur général et secrétaire de l'Ordre des chimistes du Québec.

Rappelons que, lors de la commission parlementaire tenue en août 2016, l'Ordre des chimistes du Québec dévoilait qu'une personne sur trois qui affirme pratiquer la chimie professionnelle au Québec le fait sans encadrement légal. Selon l'Ordre, cette situation constitue un risque important pour la santé publique, l'environnement et la sécurité de la population.

L'Ordre des chimistes du Québec compte plus de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie professionnelle, omniprésente dans la vie des Québécois. L'Ordre des chimistes du Québec fait partie des premières corporations professionnelles encadrées par l'adoption du Code des professions en 1973.

- 30 -

Source : Ordre des chimistes du Québec

Renseignements :

Anne-Sophie Leclerc, 514 792-4235,
Mathieu Santerre, 581 996-5344,
medias@lorangebleue.biz